

**RÈGLEMENT OP “Trick or Treat”
du 11.10.2024 au 31.10.2024**

Participation :

La participation au jeu “Trick or Treat” sera gratuite et sans obligation d’achat de jeu ou autre. Sera autorisée à participer toute personne majeure de plus de 18 ans révolus, non-interdite de jeu à l’exception des employés du Groupe Lucien Barrière et de leur famille ainsi que les membres du conseil d’administration du Casino Barrière Courrendlin. Le règlement sera disponible dès le 01.10.2024 à l’accueil du casino.

Déroulement du jeu et gains :

Il existe 2 moyens de participation pour ce jeu :

Première option au casino :

Pour participer, tous les clients cartés n’auront qu’à se rendre dans le Casino Barrière Courrendlin, pendant la durée du jeu (11.10.2024 au 31.10.2024) aux heures d’ouverture (10H - 02H du matin en semaine et 10h - 04h du matin le week-end) exception pour le jeudi 31 octobre, jour auquel la participation s’arrêtera à 21h, en raison du tirage au sort dès 21h.

Après contrôle d’identité à l’accueil, le client recevra selon son niveau de carte :

- 1 bulletin de participation pour les cartes “privilège”
- 2 bulletins de participations pour les cartes “or”
- 3 bulletins de participation pour les cartes “platines”
- 4 bulletins de participation pour les cartes “premium”
- 5 bulletins de participation pour les cartes “ultime”

Le participant ne pourra jouer qu’une seule fois par jour et devra glisser le ou les ticket(s) de participation dans l’urne prévue à cet effet.

Deuxième option en ligne :

Du 18 au 27 octobre, les visiteurs de la Foire du Jura pourront scanner un Qr Code présent sur le stand du Casino.

Ce Qr Code dirigera ces derniers sur une plateforme en ligne qui leur permettra de s’inscrire pour le tirage au sort du 31 octobre 2024.

Chaque visiteur ne pourra participer qu’une seule fois sur la plateforme en ligne.

Les coordonnées des participants seront retranscrites sur des bulletins de participation identiques aux bulletins de la première option et qui seront déposés dans l’urne présente au Casino.

Le jeudi 31 octobre dès 21h, heure du tirage, l'animateur tirera au sort de cette urne 1 bulletin de participation et annoncera le nom qui y figure.

Si la personne tirée au sort ne se présente pas devant le lieu de l'animation en salle des jeux, l'animateur tirera au sort un autre bulletin jusqu'à ce que la personne inscrite soit présente.

La personne tirée au sort devra présenter sa carte d'identité ou carte de membre pour justifier son identité à l'animateur.

L'opération sera renouvelée 2 fois.

Une fois les 3 participants tirés au sort, les joueurs sélectionnés choisiront chacun une urne secrète, la politique du 1er arrivé 1er servi sera appliquée.

Une fois installés, et au top départ de l'animateur, ils découvriront le lot gagné qui sera indiqué dans le contenu de l'urne secrète.

Dotations :

- 1 bon voyage d'une valeur de CHF 4'000.- à faire valoir chez Jura Voyages à Delémont.
- 1 X CHF 1'000.- en ticket de jeu cash encaissable
- 1 X CHF 500.- en ticket de jeu cash encaissable

S'ils remportent un ticket de jeu, les clients à risque recevront un bon compensatoire pour le bar ou le restaurant, de la même valeur.

Durée et validité :

Aucun titre promo déductible du PBJ ne sera distribué lors de ce jeu.

Information complémentaire :

Le jeudi 31 octobre 2024, de 19h à 23h, les clients titulaires d'une carte de membre Club Barrière Courrendlin, quelque soit leur niveau de carte, bénéficieront d'un bonus X10 sur leurs points Club Boutique en insérant la carte dans les machines à sous, ou en la donnant aux croupiers pour les jeux de tables.

La dotation de ce jeu sera issue dans sa totalité du budget marketing.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours, tout recours juridique est exclu. Aucun renseignement téléphonique ne sera donné concernant les gagnants.

Philippe Costa
Directeur Général

Carole Thiebault
Responsable Marketing

Valérie Boileau
Responsable du Contrôle Interne

Valérie Parisot
Responsable des Mesures Sociales